



COMMUNIQUE DE PRESSE

Lyon, le 17 juillet 2020

Les sites CNR de Génissiat et Bollène réouvrent au public

Fermés au public pendant le confinement, les sites industriels de Génissiat et Bollène ont réouvert leurs portes depuis le 15 juillet avec des consignes sanitaires renforcées. Chaque visiteur devra amener et porter un masque durant la visite. De plus, les parcours ont été adaptés afin de respecter et mettre en application les nouvelles dispositions sanitaires.

Un protocole de mesures sanitaires élaboré

Depuis le déconfinement le 11 mai dernier, CNR a œuvré pour la réouverture de ses deux sites de tourisme industriel situés à Génissiat et à Bollène, tout en prenant en compte les mesures sanitaires liées à la Covid-19. Ainsi, un protocole de mise en place de mesures sanitaires a été élaboré et validé. Ce dernier a été conçu afin de garantir l'entière sécurité des visiteurs et du personnel CNR travaillant sur le site.

Pour pouvoir réouvrir ses sites, CNR a dû procéder à quelques ajustements des parcours de visites :

- **Les circuits ont été adaptés** en raison des contraintes sanitaires : à Génissiat par exemple, la galerie du 5^e étage sera fermée. Les visiteurs pourront néanmoins contempler, pendant tout l'été, l'exposition Laprade, architecte de la construction de l'usine. A Bollène, le parcours de l'écluse ne sera plus emprunté.
- **Les groupes de visite ont été réduits de moitié.** Pour Génissiat, la jauge maximale est ainsi fixée à 9 personnes, et à 7 pour Bollène, ces chiffres étant définis en fonction des espaces de visite de chaque parcours.
- **Chaque visiteur devra se rendre à la visite muni de son propre masque**

Pour accéder aux visites, le public devra toujours réserver en amont son billet via le site : lescircuitdelenergies.fr

En 2019, les sites de Génissiat et Bollène avaient respectivement accueilli **8 200** et **5 600** visiteurs.

A propos de CNR

CNR est le 1er producteur français d'électricité d'origine 100 % renouvelable (eau, vent, soleil) et le concessionnaire à vocation multiple du Rhône de la frontière suisse à la mer Méditerranée : production d'hydroélectricité, déploiement de la navigation et de zones portuaires, irrigation et autres usages agricoles. Forte de 1360 collaborateurs, CNR produit plus de 15,1 TWh annuels issus de son mix hydraulique, éolien et photovoltaïque.

Acteur intégré, à la pointe des métiers de l'énergie qu'elle fait évoluer en permanence grâce à une démarche d'innovation active, CNR propose ses services en gestion et valorisation des énergies intermittentes et son expertise en ingénierie à des tiers en France et dans une trentaine de pays. Au service de la transition énergétique, elle travaille sur l'intelligence des réseaux, le stockage de l'énergie et développe la mobilité électrique durable.

Le capital de CNR est majoritairement public : la Caisse des Dépôts ainsi que les collectivités locales détiennent plus de 50 % du capital ; le Groupe ENGIE, actionnaire de référence, 49,97 %.

Contacts presse CNR :

Quentin PECHOUX – 04 26 23 17 87 – q.pechoux@cnr.tm.fr

Béatrice AILLOUD – 04 72 00 67 21 / 06 07 27 46 07 – b.ailloud@cnr.tm.fr